

Évasions à la prison de Percé

André Ruest

Volume 57, numéro 1 (197), avril-juillet 2020

Ordre et désordre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93119ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

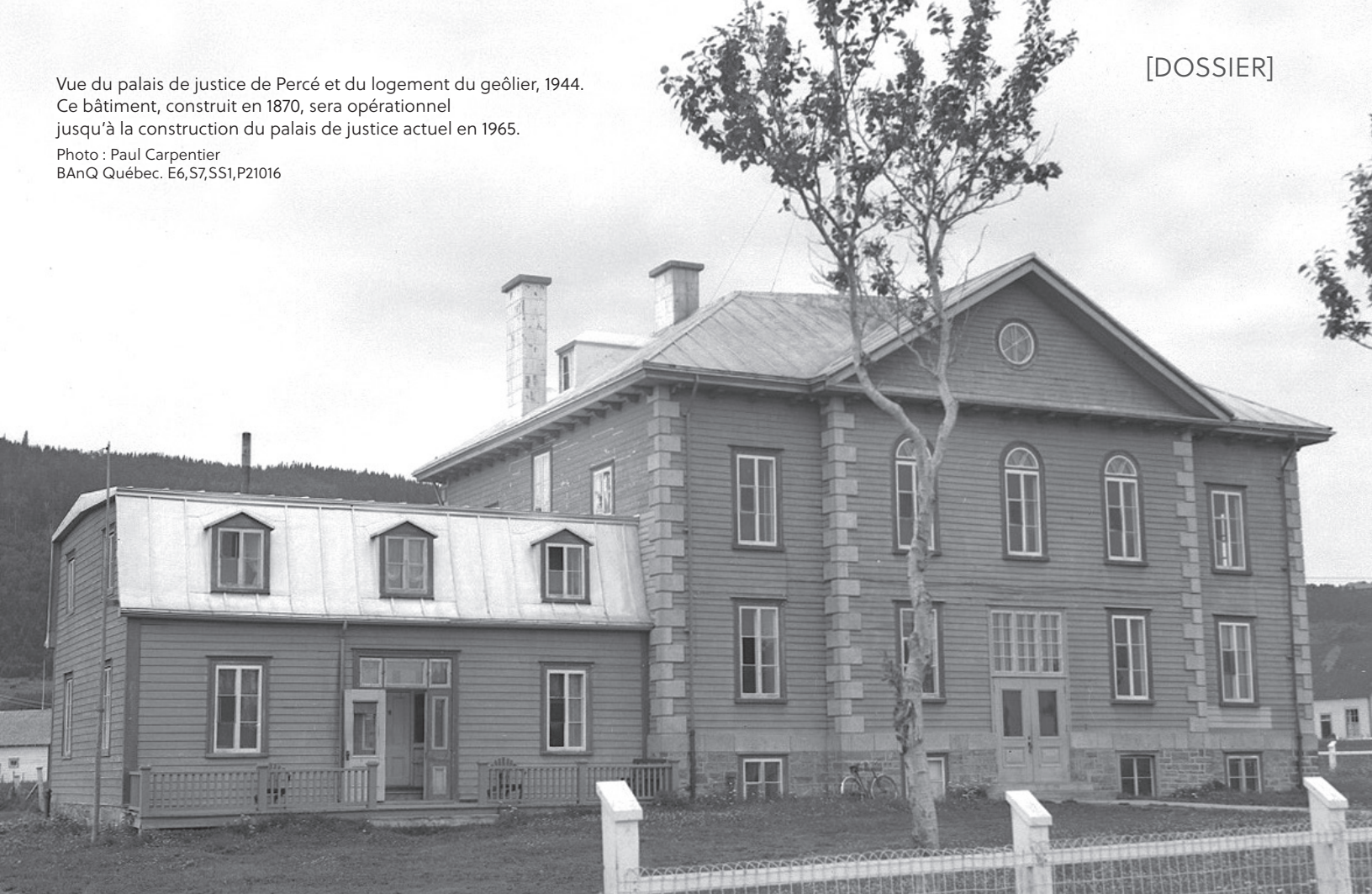
[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ruest, A. (2020). Évasions à la prison de Percé. *Magazine Gaspésie*, 57(1), 17–18.

Vue du palais de justice de Percé et du logement du geôlier, 1944.
Ce bâtiment, construit en 1870, sera opérationnel
jusqu'à la construction du palais de justice actuel en 1965.

Photo : Paul Carpentier
BAnQ Québec. E6,S7,SS1,P21016



ÉVASIONS À LA PRISON DE PERCÉ

Le système carcéral à Percé a pendant longtemps connu ses hauts et ses bas. Son passé judiciaire est peu reluisant, et son évolution sera lente et parfois pénible. Au 19^e siècle, on parle de bâtiment de misère, de négligence, de laxisme... ce qui, sans surprise, donne lieu à quelques évasions!

André Ruest

Technicien en documentation, BAnQ Gaspé

Ce n'est qu'en 1816 que les travaux de construction de la première prison gaspésienne débutent à New Carlisle. À Percé, les choses sont un peu plus lentes. En 1827, John Le Boutillier, homme d'affaires avisé, cède au gouvernement provincial sa résidence en construction qui fera office de palais de justice, de prison et de résidence pour le geôlier.

Cet établissement est mal adapté à ses nouvelles fonctions et, au cours des décennies qui suivent, il appa-

raît désuet et non conforme aux normes minimales de sécurité que doit offrir habituellement ce genre d'infrastructure.

En 1860, les besoins pour une nouvelle construction se font sentir auprès de plusieurs personnalités et membres influents de la société civile et judiciaire qui se plaignent de l'état misérable de la prison de Percé. Ils devront patienter jusqu'en 1870 avant de voir se dresser un nouveau palais de justice et sa prison.

LES REGISTRES DES ÉCROUS

Il existe bien peu de documents qui traitent des évasions de la prison de Percé. Heureusement, au printemps 2018, le centre d'archives de BAnQ à Gaspé recevait du ministère de la Justice le versement de documents relatifs à la commémoration du 200^e anniversaire du district judiciaire de Gaspé. Ces documents mis en vedette pour cet événement touchaient des sujets très variés tels que le développement du chemin de fer, les milices, le bureau de Santé

[DOSSIER]

de New Carlisle et la quarantaine de Paspébiac, la famine de 1816, les inspections des routes et des prisons en Gaspésie. Parmi ces trésors, la correspondance touchant la gestion de la prison de Percé.

Les registres de la prison de Percé (aussi appelés registres des écrous) ont heureusement été conservés et nous apprennent qu'entre 1841 et 1920, quelques évasions ont eu lieu. Il est étonnant qu'il y en ait eu si peu, considérant les lacunes du bâtiment sur le plan de la sécurité.

DES PRISONNIERS À LA PÊCHE!

Les divers témoignages de l'époque décrivent la prison de Percé comme un lieu peu sécuritaire où le laxisme des employés envers les prisonniers est problématique. « On avait jusqu'à tout récemment cru que James Mac Pherson Le Moine, un auteur bien connu du XIX^{ième} siècle, avait exagéré lorsqu'il rapportait qu'un inspecteur, passant à Percé, avait voulu rencontrer les prisonniers qui devaient y être détenus, mais qu'il n'avait pu le faire, le geôlier lui ayant dit qu'ils étaient partis à la pêche du côté de Barachois. »¹

QUELQUES ÉVASIONS

En 1921, une lettre adressée au shérif par l'assistant-procureur général de la province, Charles Lanctôt, fait mention de l'évasion d'un prisonnier nommé Crutty à cause de la négligence du geôlier qui a laissé le prisonnier sans surveillance. Malheureusement, l'histoire ne dit pas si le détenu a été retrouvé.

Six ans plus tard, une lettre adressée à l'assistant-procureur général nous apprend l'évasion d'un prisonnier répondant au nom d'Irving Misson, amené à la prison pour vol par effraction. D'une « force au dessus de la moyenne », le prisonnier prend la clé des champs au petit matin du 18 avril 1927.

Le shérif décrit l'évasion en ces termes : « Le 17 avril au soir, il se coucha tranquillement et le tourne chefs [aussi appelé tourne clefs, il s'agit de la personne qui détient et tourne les clefs] qui était malade fut obligé d'aller coucher chez lui et laissa la porte de la prison vers 8 h du soir. Les portes à grillages furent fermées comme de coutume et le geôlier en faisant son inspection dans la soirée ne trouva rien d'anormal. La porte de son logement étant ouverte, il était facile de surveiller la prison. Toutefois, pendant la nuit ou plutôt vers le matin, le prisonnier s'évada en se servant d'un des supports de son lit pour faire sauter le grillage en fonte de la porte de sa cellule et aussi pour faire sauter de leurs gonds les deux portes en fer de la salle des prisonniers. Il semble s'être servi de ce support de lit comme levier. Dans le corridor où se trouve le lit du tourne chefs, il brisa le cadenas fermant la porte en fer qui conduit à la cour des prisonniers et franchit le mur puis marcha vers Barachois où il fut capturé le matin même vers 7 h 30 par le geôlier qui avait constaté sa disparition vers 5 h du matin. »

Vue arrière de la prison de Percé et de la palissade entourant la cour des prisonniers, 1944.

Photo : Paul Carpentier
BAnQ Québec. E6,S7,SS1,P21017



Détail de la gravure de Thomas Pye, publiée en 1866. Elle nous donne une excellente idée de la localisation à L'Anse-du-Nord du palais de justice et du peu de sécurité que ce bâtiment offrait. On remarque l'absence d'une muraille permettant de contrôler les allées et venues des citoyens et surtout des prisonniers.

Musée de la Gaspésie. 99.28.395

En décembre 1928, à la suite de l'évasion du prisonnier Bernier, le procureur général de la Province dénote de la négligence et plusieurs manquements aux règles de sécurité minimales et suspend, pour une période de 8 jours et sans traitement, le shérif et le geôlier.

Une évasion qui a fait sensation se déroule à la fin de l'été de 1969. Le jour de l'ouverture de son procès, à la grande surprise des gardiens de la prison, Jacques Mesrine prend la clé des champs, et ce, bien que la prison nouvellement construite soit sensée répondre à des hauts standards de sécurité. Toutefois, le célèbre criminel français, accusé du meurtre d'Évelyne LeBouthillier, propriétaire du motel Les Trois Sœurs à Percé, profitera d'une courte escapade puisqu'il sera repris dès le lendemain.

Ce court texte est loin de présenter l'ensemble des tentatives d'évasion de la prison de Percé. Les documents qui nous permettent d'en tracer un portrait exhaustif se retrouvent parmi les centaines d'autres causes judiciaires criminelles conservées dans les boîtes d'archives, et ils attendent qu'on les découvre.

Note

1. Mario Mimeault, « Le district judiciaire de Gaspé (1788-1988) ». *Gaspésie*, vol. 26, no 102, juin 1988.



LISEZ LA LETTRE CONCERNANT
L'ENQUÊTE SUR L'ÉVASION DU
PRISONNIER BERNIER